

Zeitschrift:	Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden = Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université
Herausgeber:	Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden
Band:	35 (2009)
Heft:	1
Artikel:	ProDoc : programme doctoral commun FNS-CRUS
Autor:	Sebastiani, Daniel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-893951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ProDoc, programme doctoral commun FNS-CRUS

Daniel Sebastiani*

1. Contexte

En Suisse, comme ailleurs en Europe, les acteurs responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche accordent depuis plusieurs années une attention croissante à la formation doctorale. Tous se rejoignent pour affirmer qu'une recherche et une formation de qualité excellente sont nécessaires pour faire face à la concurrence au sein d'une économie mondialisée ; de manière générale, la relève scientifique doit être encore mieux soutenue, et ceci également au niveau des candidat-e-s au doctorat. Aussi, depuis une vingtaine d'années, on observe une tendance grandissante à vouloir structurer la formation doctorale pour la rendre plus attractive, moderne et performante. La mise en œuvre de programmes doctoraux s'inscrit dans ce contexte de modernisation.

2. Des acteurs face à leurs responsabilités

Au niveau helvétique, le programme doctoral ProDoc symbolise l'association de deux des principaux acteurs nationaux en matière de recherche et de formation, à savoir du Fonds national suisse (FNS), principale institution d'encouragement de la recherche scientifique en Suisse, et de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), organisation faîtière où sont discutées et coordonnées les actions des responsables des hautes écoles universitaires (HEU).

Programme commun FNS-CRUS pour la période 2008-2011, ProDoc vise à soutenir une formation doctorale de haut niveau en Suisse. Développement de Pro*Doc, instrument lancé par le FNS en 2006, le programme commun FNS-CRUS a permis de réunir, fin 2007, les initiatives prises peu auparavant par les deux institutions. L'union des forces visait également à appliquer des critères identiques dans la distribution des ressources fédérales prévues pour la formation doctorale. En l'occurrence, le pot commun constitué par le FNS, la CRUS et le Conseil des EPF se monte à plus de 90 millions de francs pour la période 2008-2011.

Une convention signée entre le FNS et la CRUS fixe les modalités de leur collaboration. Au FNS

revient la responsabilité de la gestion du programme, notamment en ce qui concerne les mises au concours, l'information à la communauté scientifique, l'évaluation des requêtes et les décisions. Pour sa part, la CRUS se charge de tout ce qui touche les questions générales relatives au doctorat ; elle veille aussi à ce que chaque ProDoc soumis réponde aux orientations stratégiques et institutionnelles des universités.

3. ProDoc en quelques mots

Ouvert à toutes les disciplines, ProDoc se caractérise par sa structure modulaire. Obligatoire pour qu'un ProDoc puisse être lancé, le module de formation MF contribue au financement des activités de gestion et de formation du programme doctoral. Selon les besoins, la somme totale annuelle allouée dans le cadre d'un MF peut se monter à CHF 200'000.- au maximum. Au MF central se greffent des modules de recherche MR où sont pris en charge les salaires des doctorant-e-s et leurs frais de recherche ; des MR sont en principe soumis dès le départ avec le MF ou peuvent être déposés plus tard, au fur et à mesure du développement du programme doctoral. Un ProDoc comprend au moins 12 doctorant-e-s directement impliqué-e-s, dont 10 au maximum peuvent être financé-e-s par le biais des MR.

Chaque ProDoc s'organise autour d'une thématique cohérente. La mise en réseau entre HEU et l'interdisciplinarité y sont encouragées. Grâce à ProDoc, les doctorant-e-s doivent pouvoir se consacrer essentiellement à leur formation et à leur recherche. Le programme vise ainsi à réduire la durée des thèses de doctorat, et par là l'âge des doctorant-e-s à la fin de leur thèse, en particulier en sciences humaines et sociales. Les responsables des ProDocs sont aussi incités à promouvoir les carrières féminines.

Signataires de la « Charte européenne du chercheur » et du « Code de conduite pour le recrutement des chercheurs », le FNS et la CRUS accordent une grande importance à ce que des conditions de travail adéquates et attractives soient offertes aux chercheuses et chercheurs, ceci donc également dans le cadre de leur programme commun ProDoc. Les responsables de programmes doctoraux ProDoc sont par ailleurs priés de tenir compte du « guide de bonnes pratiques et recommandations » de la CRUS qui vise à soutenir les universités dans leur réforme de la formation doctorale.

*Dr. Daniel Sebastiani, chef de l'unité ProDoc/bourses, Division Encouragement de personnes, Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne.

4. Un programme en cours d'implantation dans tous les domaines

A ce jour, ProDoc a permis le lancement de 32 programmes doctoraux, soit autant de modules de formation MF. A ces 32 MF sont liés, au total, 113 modules de recherche MR qui permettent de financer plus de 200 postes de doctorant-e-s.

De 2006 à 2007, la communauté scientifique a été informée que ProDoc était prioritairement destiné aux sciences humaines et sociales, notamment pour donner une impulsion en matière de structuration de la formation doctorale dans ces domaines. Depuis 2008, avec le projet commun FNS-CRUS, ProDoc est voué à toutes les disciplines. Comme le

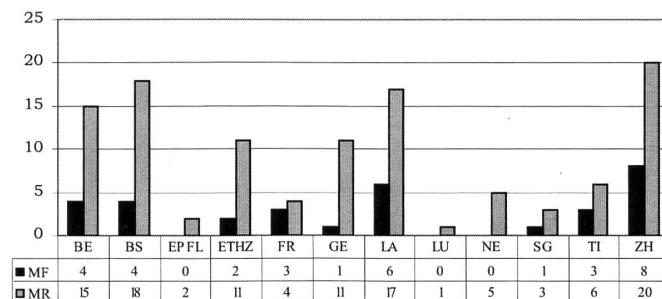
tableau ci-dessous le montre, ProDoc est un instrument qui est tout d'abord implanté dans le domaine I (sciences humaines et sociales) ; cela est essentiellement dû aux années 2006-2007. Toutefois, si nous ne prenons que les chiffres relatifs au délai du 1^{er} avril 2008, date de soumission de la première mise au concours commune FNS-CRUS, il apparaît que 7 ProDocs ont été lancés dans le domaine I et 7 dans les deux autres domaines (II : mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ; III : biologie et médecine).

Octrois 2006-2008 (état au 4.2.2009)			dont les octrois relatifs à la 1ère mise au concours commune FNS-CRUS (1.4.2008)	
Domaine	MF = ProDoc	MR	MF = ProDoc	MR
I	22	77	7	20
II	6	18	5	13
III	4	18	2	8
Total	32	113	14	41

Pour beaucoup de HEU, ProDoc représente une opportunité supplémentaire de soutenir la formation doctorale, comme l'indique le tableau ci-dessous. Certes, il existe encore des différences selon les HEU. Il est à espérer, mais aussi à parier qu'un tel

instrument d'encouragement de la formation doctorale gagne en importance au sein de la communauté scientifique, ne serait-ce que parce que les besoins y sont bien réels.

MF (= ProDoc) et MR alloués depuis 2006 par HEU



5. Conclusion

Deux ans et demi après le lancement des premiers ProDocs, version FNS, et seulement une année après la première mise au concours commune FNS-CRUS, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives à propos de ce nouveau programme doctoral. Des premières expériences faites, il ressort toutefois que ProDoc répond manifestement à un besoin, sans négliger certes que

des questions peuvent encore se poser selon le type de HEU et les domaines concernés. Une évaluation du programme devra faire le point le moment venu. Selon les résultats enregistrés, l'instrument sera encore susceptible d'évoluer et de s'améliorer, dans l'intérêt même de la place scientifique suisse.

Informations complémentaires : www.fns.ch > Encouragement > Personnes > ProDoc